

«Nous allons devoir quitter Courtepin»

INTÉGRATION • L'association Les Amis de l'Afrique fête aujourd'hui son cinquième anniversaire. Les perspectives d'avenir ne sont pas vraiment roses. Entretien avec sa présidente, Régine Mafunu Dénervaud.



Pour Régine Mafunu Dénervaud, l'intégration des migrants, «c'est un peu comme au football. Si on ne donne pas de ballon aux joueurs, comment voulez-vous qu'ils marquent des buts?» ALAIN WICHT

PROPOS RECUEILLIS PAR SAMUEL JORDAN

L'association Les Amis de l'Afrique (AMAF) souffle aujourd'hui ses cinq bougies. Malgré la fête qui s'annonce, sa présidente, Régine Mafunu Dénervaud, n'a pas les yeux aussi pétillants que d'habitude. Et pour cause: pour des raisons financières, l'AMAF va devoir quitter les locaux qu'elle occupe à Courtepin. Celle qui est d'origine congolaise retrace pour «La Liberté» l'aventure de l'AMAF et fait part de ses inquiétudes pour le futur.

Régine Mafunu Dénervaud, décrivez-nous l'AMAF...

Notre association a pour vocation de faciliter l'intégration des migrants et de favoriser les échanges entre les communautés. Elle est établie à Courtepin depuis 2004. Contrairement à ce que son nom indique, l'AMAF n'est pas réservée aux Africains. Elle s'adresse aux migrants de tous les continents. Ce que nous voulons, c'est éviter une «ghettoisation» des groupes d'étrangers.

Votre public-cible sont les femmes au foyer migrantes, pourquoi?
Ce sont elles qui sont le plus coupées de la société. Pour des raisons culturelles, elles vivent souvent recluses à la maison. Elles sont parfois incapables de faire des courses toutes seules, de comprendre une notice de médicaments ou de communiquer avec les autorités ou les enseignants.

Quel bilan tirez-vous de ces cinq années de vie de l'AMAF?

Je suis fière du chemin parcouru, même si notre travail n'est qu'une goutte d'eau dans la problématique globale de l'intégration. Les sourires des migrants qui viennent à l'AMAF sont pour moi la plus belle preuve de réussite.

Pourtant, l'aventure paraît sérieusement menacée...

En effet, nous avons des soucis de trésorerie. Même si nous pouvons heureusement compter sur des subventions étatiques, nous sommes encore en attente de réponse quant à des dons privés et un soutien de Courtepin. Pour éviter le risque de nous endetter, nous avons dû nous résoudre à dénoncer notre bail qui arrivait à échéance à la fin juillet. Nous avons jusque-là mis beaucoup d'argent de notre poche et nous ne pouvons plus continuer ainsi... Nous nous préparons donc à quitter Courtepin, à grand regret.

Est-ce à dire que vous allez devoir cesser toute activité?

Nous n'allons pas suspendre nos activités, mais les réduire. Nous n'avons pas fait toutes ces années de bénévolat pour arrêter abruptement. Nous avons la chance de disposer d'un bureau et d'une salle de classe à Fribourg, grâce à Caritas et au Réseau bénévolat Fribourg. Nous continuerons à y dispenser des cours et à y organiser le plus d'événements possibles.

Etes-vous amère?

Amère, non. Déçue, oui. A l'heure actuelle, on parle beaucoup d'intégration des migrants. Mais j'ai l'impression qu'on a de la peine à joindre les actes aux belles paroles. C'est un peu comme au football. Si on ne donne pas de ballon aux joueurs, comment voulez-vous qu'ils marquent des buts?!

Fête des cinq ans de l'AMAF, aujourd'hui, 9h30, rte de Fribourg 57, 1784 Courtepin. Partie officielle suivie d'un buffet de cuisine du monde à 12h30.

REPÈRES

L'AMAF

> **2004:** Fondation à Courtepin. Une antenne à Fribourg, à la rue de l'Industrie 21 depuis cette année.

> **15:** Nombre de bénévoles, dont 5 enseignants. Personne n'est rétribué. L'AMAF accueille aussi des chômeurs en programme d'occupation.

> **250:** Nombre de membres de l'association.

> **Activités:** Cours de langues, d'informatique, conseil juridique, ateliers de rencontre et de discussions. Cours de langues d'origine pour les enfants migrants.

> **50:** Nombre de migrants qui suivent les cours.

> **100 000 fr.:** Le budget annuel, couvert en 2009 à raison de 30% par le canton de Fribourg et la Confédération et en partie par des dons (Loterie romande entre autres).

> **Site internet:** www.contact.ch/groups/amaf

«SOCIALISER LES MIGRANTS»

Régine Mafunu Dénervaud, pourquoi l'AMAF s'est-elle établie à Courtepin?

Un peu par hasard: c'est le seul endroit que nous avons trouvé dans le canton, après des années de recherche. Personne ne voulait nous louer un espace. On nous disait: «Les Africains font trop de bruit...» Situé sur trois étages, ces locaux sont vastes et parfaits pour développer toutes nos activités. Et au final, Courtepin est un endroit idéal, car c'est l'une des communes les plus métissées du canton de Fribourg – près de 40 nationalités y cohabitent. Un endroit où beaucoup de travail est à faire.

Quelles sont les raisons qui vous ont poussée à créer l'AMAF?

Nous nous sommes rendus compte que les migrants ne participaient pas assez à la vie sociale, culturelle et politique de la Suisse. Pour éviter qu'ils vivent en marge de la société,

nous avons pensé qu'il serait bien de leur offrir des outils pour mieux appréhender leur pays d'accueil, pour les socialiser.

En quoi consistent ces outils?

Nous offrons aux migrants des cours de langue française et allemande. Nous proposons des cours d'informatique de base. Pour favoriser les échanges entre les migrants de différentes origines et les convaincre de sortir de chez eux, nous avons mis sur pied des ateliers de différents types: cuisine, rencontres parents-enfants, santé, connaissance des institutions suisses, actualité locale. Tous ces ateliers permettent aux migrants de mieux comprendre le contexte dans lequel ils sont amenés à évoluer. Nous prodiguons en outre des conseils juridiques et disposons d'un service de médiation.

PROPOS RECUEILLIS PAR SJ

ASSEMBLÉES COMMUNALES

Villeneuve se porte fort bien et Prévondavaux aussi

PRÉVONDAVAUX

L'assemblée communale de Prévondavaux a accepté mardi soir à l'unanimité les comptes de fonctionnement 2008 qui affichent un bénéfice de 3600 francs pour environ 170 000 francs de charges. En revanche, elle a refusé d'approuver les nouveaux statuts d'Ascobroye, a indiqué au téléphone la secrétaire communale Béatrice Bardelloni.

VILLENEUVE

Mercredi soir, l'assemblée communale a été «poutzée» en trente-cinq minutes, annonce au bout du fil le syndic Jean-François Baehni. En 2008, les comptes de fonctionnement ont dégagé un bénéfice de 9000 francs, sur un total des charges de 600 000 francs, et après des amortissements supplémentaires de 100 000 francs. La vente de parcelles et la hausse des rentrées fiscales expliquent ce

résultat. «En quatre ou cinq ans, vingt villas ont en effet été construites au village et la population a augmenté de 260 à 320 habitants», commente le syndic.

Du côté des investissements, un montant d'environ un million a permis, l'an passé, de poursuivre ou d'achever plusieurs chantiers: de l'assainissement de la falaise au remaniement en passant par le réseau d'eau, l'épuration, l'éclairage public ou le toit de l'auberge communale.

Mercredi, les 28 citoyens présents ont aussi accepté la diminution de moitié de la contribution immobilière (qui passe à 1,25%), la révision des statuts d'Ascobroye, la nomination d'une commission de naturalisation de cinq membres et un investissement pour équiper – et vendre – une parcelle à bâtir au Pommey.

TB/FG

MOUDON

Le drive-in du cinéma open air a pu être sauvé

FRANCIS GRANGET

«La Liberté» vous l'annonçait en primeur il y a près d'un mois: le cinéma open air de Moudon aura bel et bien lieu cette année, malgré le souhait de ses organisateurs de «faire une pause». En partenariat avec l'ancienne équipe et la commune, l'association Zinéma – qui gère des salles à Oron-la-Ville et Lausanne – a relevé le défi. «Pour 2009 uniquement», précise-t-elle. Les 23 soirées de projections seront concentrées sur les week-ends (du jeudi au samedi), du 2 juillet au 22 août, dès 21 h 30. Au menu: «Australia», «Twilight», «Mamma Mia», «Gran Torino», «Revolutionary Road», «Harry Potter 6», «Benjamin Button» ou «Ice Age 3»

Contrairement à ce qui était prévu dans un premier temps (cf. «La Liberté» du 20 mai), le drive-in sera finalement sauvé.

«Il aurait été dommageable de sacrifier cette spécificité qui rend l'open air moudonnais unique dans toute la région», insiste Olivier Duvoisin, municipal moudonnais de la Culture. «En fait, relève Laurent Topplisch du Zinéma, c'est grâce à la municipalité qui a réussi à négocier une solution pour la location du matériel de l'association Open-Air de la Broye.» L'aspect financier avait en effet été, un temps, l'une des pierres d'achoppement pour le maintien de la formule drive-in.

Une nouveauté est à relever: le grand écran sera tourné dans l'autre sens, du côté Siviriez. «En changeant l'orientation, nous espérons ainsi limiter les nuisances sonores pour les habitants du centre-ville», précise Olivier Duvoisin. I

Le programme sera bientôt disponible sur le site www.cinemademoudon.ch

ESTAVAYER-LE-LAC

La police se sent bien au château de Chenaux et entend y rester

CLAUDE-ALAIN GAILLET

Implanter la police cantonale en Vieille-Ville d'Estavayer-le-Lac, à un endroit «bien visible et accessible de tous». Donc, la sortie du château de Chenaux où elle loge depuis longtemps. Cette solution serait «un premier signe tangible» de l'Etat vers une police de proximité et améliorerait la collaboration avec les agents communaux, soutient le député staviacois Michel Zadory (udc), par ailleurs responsable communal de la police locale.

Le député attendra pour voir son idée se concrétiser. Car un déplacement intra-muros du poste de police «n'est pas à l'ordre du jour», vient de lui répondre le Conseil d'Etat. L'action de la police de proximité (voir «La Liberté» de lundi) «se base plus sur l'activité concrète des agents dans le terrain que sur l'implantation des postes»,

explique-t-il. D'autre part, le château de Chenaux répond aux exigences: surface pour les bureaux de cinq agents de la police de proximité, locaux d'audition et de garde à vue, places de parc sécurisées, fibre optique. Il est aussi facilement accessible, estime le gouvernement, d'un avis opposé au député Zadory sur ce point.

Le château de Chenaux abrite en outre la préfecture, le Registre foncier et l'Etat civil. D'autres services cantonaux comme la Justice de paix, le Tribunal, l'Office des poursuites, l'Office régional de placement et le Service psychosocial, sont dispersés dans la cité à la Rose. Possible qu'un jour, ces services soient regroupés au château. Dans ce cas-là, la question du déménagement de la police se poserait. Comme il n'y a pas d'urgence, ce n'est pas pour demain. I